



ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Division des Personnels
Bureau de la gestion collective
Et du mouvement

Affaire suivie par :
Mélissa CAUVI
Hafida SAYHI

Tél : 04 90 27 76 44
04 90 27 76 22
Mél : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 AVIGNON cedex 4

Avignon, le 3 novembre 2025

Le directeur académique
des services de l'Éducation nationale de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs
les enseignants du premier degré

s/c de Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'Éducation nationale
chargés de circonscription du premier degré

S/c de Mesdames et Messieurs
les principaux de collège
S/c de Madame la proviseure du LEA

Objet : Mouvement sur postes à profil des enseignants du premier degré - Rentrée scolaire 2026

Références : BOENJS n°39 du 16 octobre 2025 (Note de service du 30 septembre 2025)
BOENJS spécial n°5 du 31 octobre 2024

Le mouvement national Postes à Profil (POP) est organisé concomitamment aux opérations de mouvement interdépartemental. Il permet de pourvoir, hors barème des postes à forts enjeux par des enseignants issus de tout département (y compris du département où est proposé le poste).

La présente note de service a pour objet de rappeler les dispositions relatives au mouvement POP des enseignants du premier degré organisé en vue de la rentrée scolaire 2026.

I. Participation au mouvement POP

a. Formulation des vœux

Du mercredi 5 à midi (heure de Paris) au mercredi 26 novembre 2025 à midi (heure de Paris), via l'applicatif COLIBRIS, les enseignants peuvent consulter les fiches de poste proposées au mouvement POP pour la rentrée scolaire 2026 et participer au mouvement POP.

Pour cela, l'agent doit saisir une nouvelle demande pour chaque poste sur lequel il veut postuler, dans la limite de **6 vœux maximum et classer toutes ses demandes par ordre de préférence**.

Il doit joindre à sa candidature un CV et une lettre de motivation ainsi que, tout justificatif (titre ou certification) exigé par le poste sur lequel il se porte candidat.

b. Saisie dans COLIBRIS

A noter que les enseignants titulaires au plus tard **au 1^{er} septembre 2025** qui désirent participer à ce mouvement national doivent obligatoirement saisir leur demande sur l'application COLIBRIS.

L'accès à l'applicatif peut se faire de tout poste informatique connecté à Internet selon les modalités suivantes :

- Accéder au « bureau virtuel » :

- Saisir l'adresse Internet : <http://www.education.gouv.fr/personnel/iprof.htm>
 - Sélectionner l'académie d'affectation actuelle
 - Authentification en saisissant le « compte utilisateur » et le « mot de passe » de la boîte de courrier électronique, puis valider en cliquant sur le bouton « Connexion ».
- Si l'enseignant a modifié son mot de passe en utilisant les outils proposés par le bureau virtuel, il doit continuer à l'utiliser pour de nouvelles connexions.*
- Cliquer sur L'icône I-PROF
 - Cliquer sur le bouton « les services » puis sur le lien « SIAM » pour accéder à l'application SIAM premier degré.

Dans cette rubrique SIAM, l'enseignant choisit « MOUVEMENT POP » afin d'accéder à l'application de saisie des candidatures : COLIBRIS

c. Annulation des vœux ou de la mobilité

Les candidats peuvent annuler un ou plusieurs vœux POP **jusqu'au 22 janvier 2026** en adressant un courriel à la DSDEN concernée sans avoir à invoquer de motif particulier.

II. Dispositifs d'accompagnement et d'information

- **La Plateforme Info-mobilité assure un accueil téléphonique du 4 au 26 novembre au 01 55 55 44 44.**
- **Le Portail ministériel :** <https://www.education.gouv.fr/le-mouvement-postes-profil-pop-325592>
- **Une FAQ :** <https://www.education.gouv.fr/le-mouvement-postes-profil-pop-pour-le-premier-degre-questions-reponses-325783>

III. Instructions des candidatures

La DSDEN vérifiera la recevabilité des demandes formulées puis organisera des entretiens du **lundi 1^{er} décembre au mardi 27 janvier 2026**.

Tous les candidats seront notifiés de la suite qui aura été réservée à leur candidature par courriel.

IV. Résultats

Les enseignants classés sur un poste POP, quel que soit le rang de classement sur ce poste, en seront informés par courriel le **18 février 2026**.

Les candidats retenus seront destinataires des arrêtés afférant à cette mobilité et verront leur participation au mouvement interdépartemental automatiquement annulée par le DGRH du Ministère.

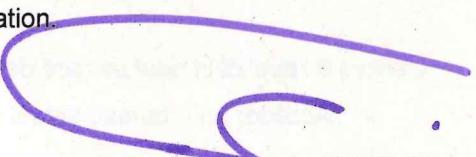
L'affectation est définitive et la durée minimale d'occupation du poste est **de trois ans**.

A l'issue de ces 3 années sur le poste POP, les enseignants qui souhaiteront muter, pourront participer au mouvement intra-départemental mais également au mouvement interdépartemental. Dans ce cas précis, ils bénéficieront d'une bonification.

V. Calendrier général

DATES	OPÉRATIONS
Du mercredi 5 midi (heure de Paris) au mercredi 26 novembre 2025 midi (heure de Paris)	Saisie des vœux dans l'application Colibris
Du lundi 1 ^{er} décembre 2025 au mardi 27 janvier 2026 (midi heure de Paris)	Instruction des dossiers et organisation des entretiens
Jeudi 22 janvier 2026 minuit (heure de Paris)	Date limite d'annulation des vœux POP pour les agents
Mercredi 18 février 2026 à midi (heure de Paris)	Publication des résultats via la messagerie I-Prof.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.



Philippe KOSZYK